

Compte-rendu de l'audioconférence du 25 février 2021 sur l'évolution de la crise sanitaire

La CGT est intervenue pour rappeler les points suivants :

- **La poursuite et l'encouragement au télétravail** doit être fait : les chiffres du télétravail sont encore faibles au regard de l'enjeu sanitaire
 - Il n'y a que 30% agents en télétravail 5 jours pour la Centrale et que 15,81% en télétravail 4 jours
 - De grandes différences encore entre les directions et le SG est à la traine avec 15% seulement d'agents en télétravail 5 jours, 11% sur 4 jours alors que la DGE (53% sur 5 jours, 17% sur 4 jours) ou la DGT (31% sur 5 jours et 24% sur 4 jours) font mieux
 - Il faut identifier les obstacles de toute nature (matériel y compris siège ergonomique le cas échéant, conditions de travail, attitude managériale...) et les lever mais aussi que la hiérarchie donne l'exemple.
- **La distribution des masques** promise en mars doit être réalisée, d'autant que les masques à lanières ne sont plus distribués à l'accueil.
- Nous regrettons encore une fois l'absence de **plan de vaccination** sur les sites, garantissant toutes les mesures sanitaires et sur la base du volontariat. Il est urgent d'accélérer la vaccination volontaire et en priorité de tous les agents exposés et agents vulnérables ou vivant avec une personne fragile.
- **La restauration collective doit poursuivre les efforts en particulier sur la désinfection régulière des tables.** La limitation à 4 du nombre de convives par table est une bonne chose mais il convient de faire respecter l'obligation du port du masque quand on discute sur place après le repas.
- La levée des freins à l'**activité syndicale n'est toujours pas faite, un recensement des besoins a été fait mais nous n'avons pas de retour** (outils de l'administration de visioconférence ne fonctionnant généralement pas ; accès à l'outil Zoom pour les réunions à distance et aux outils collaboratifs à partir des postes fournis par l'administration ...).

Réponses du SG :

Masques : nouvelle distribution des masques tissus de catégorie A efficaces à 90% sera faite du 2 au 10 mars

Vaccination : pas dans l'immédiat sur Bercy mais la réflexion est en cours

Télétravail : Poursuite des efforts de mise à disposition de matériel et de sensibilisation des équipes ainsi au SG des conseils de direction se sont penchés sur cette problématique afin de s'assurer des relais managériaux et de l'exemple donné par l'équipe de direction.

A noter qu'il n'est pas prévu, sauf handicap, d'équiper les agents de sièges médicaux pour le télétravail.

Les réponses aux besoins de matériel informatique des organisations syndicales seront apportées dans la première quinzaine de mars.

La règle de 6 personnes en salle de réunion doit être respectée.

Bercy, le 25 février 2021